

## **Participation à l'inspection sur le thème « Séisme » au CNPE de Cattenom, le 28 avril 2025 – Récit de Daniel Trouillot**

### Participants :

M. Veziat et Mme Frey (ASNR)

M. Trouillot (CLI Cattenom – collège des organisations syndicales – représentant la CFE-CGC)

Accompagnés toute la journée par Mme Reymann et M. Wilbois, Référents « Séisme » au CNPE de Cattenom.

Mon propos vise à vous informer du déroulement d'une inspection de l'ASNR, réalisée par les inspecteurs et plus particulièrement lorsqu'elle se déroule en étant accompagnés par un membre volontaire de la CLI.

Mon but n'est pas de porter des jugements sur la pertinence des questions ou des observations formulées de part et d'autre (je n'en n'ai pas les compétences ni l'habilitation...), mais simplement d'observer la qualité et le bon déroulement de l'inspection et des échanges entre les inspecteurs et les responsables de Cattenom, ainsi que l'ambiance dans laquelle cette inspection a été effectuée.

### Déroulé

Nous sommes reçus en salle à 9h15 par plusieurs responsables CNPE (8 personnes).

M. Veziat propose le planning de l'inspection pour la journée afin d'optimiser l'aspect logistique : lieux visités, accès nécessaires et escorte, documents à consulter etc.

Compte tenu des aléas ponctuels consécutifs à l'arrêt de tranches, le planning est adapté et validé par toutes les parties.

Après avoir revêtu les équipements conformes et reçus les consignes d'usage, nous nous rendons en salle de commande de la tranche 1.

Face à la baie informatique de surveillance alarme séisme, équipée d'une imprimante jet d'encre, l'opérateur explique les différentes fonctions de cet organe et la relation avec la conduite.

Puis, le processus d'alarme est exposé par un salarié. Deux cas sont prévus : alarme apparue via les capteurs locaux, ou alarme déclenchée au niveau national. Dans ce second cas, c'est un bulletin séisme qui est communiqué via messagerie et fax à Cattenom. Sur site, un contrôle de l'impact éventuel, et en particulier sur le matériel, est immédiatement effectué.

En cas d'amplitude du séisme > 5, une procédure « Eau » est déclenchée par la conduite de la tranche 1 et répercutée sur les 3 autres tranches.

Toujours en matinée, nous nous rendons à la piscine BK dans une tenue adaptée.

Nous observons quelques détails qui feront l'objet de commentaires en fin de journée, lors de la restitution de l'inspection (gerbage, armoires sur roulettes, encombrements divers ...)

Après avoir apprécié un sandwich sur le temps de midi, nous retournons sur le terrain en zone combustible BK. Nous relevons quelques détails sur une zone où est positionné un capteur, qui seront commentés en fin de journée.

Puis, nous allons inspecter un capteur séisme en extérieur qui fera l'objet d'un échange technique plus tard (problème d'oxydation des boulons, aptitude face à l'inondation ...).

Retour en salle vers 15h45.

Les documents demandés par les inspecteurs à l'équipe du CNPE qui nous a accompagné toute la journée sont présentés et commentés.

M. Veziat propose ensuite au référent séisme de lui présenter son activité, son tableau de bord avec les différents indicateurs propres à cette mission.

Le référent n'ayant pas encore participé à l'intégralité des formations nécessaires à sa mission, nous comprenons qu'il a besoin d'être parfois conforté par les sachants encore en activité au CNPE. Cela se passe bien a priori.

Puis, les inspecteurs ASNR se concertent (en ma présence) à l'écart du personnel de Cattenom pour retenir les points essentiels et messages à passer.

La réunion de restitution a ensuite lieu.

Les inspecteurs font un retour verbal circonstancié et constructif de leurs observations à l'ensemble des personnes concernées du CNPE et en présence du Directeur de la tranche 1. Ceux-ci prennent scrupuleusement note des observations.

Le Directeur conclue cette réunion par un commentaire plutôt compréhensif et approuve globalement les premières recommandations des inspecteurs.

Cette inspection s'est donc terminée pour nous vers 17h15.

En tant que membre de la CLI de Cattenom, je peux vous affirmer que cette inspection effectuée par l'ASNR s'est déroulée de manière transparente, objective et constructive de part et d'autre.

Les responsables du CNPE ont été d'une grande écoute, se sont mis au service immédiat des inspecteurs et se sont montrés très vigilants quant aux aspects sécurité lors des déplacements sur site.

Merci à Mme Reymann et M. Wilbois du CNPE qui m'ont accompagné très courtoisement et avec grande vigilance toute au long de la journée.

Merci à Mme Frey et M. Veziat de l'ASNR pour leur assistance à mon égard et au temps consacré à m'expliquer certains points.